

COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014

PRESENTS : Mme Madeleine DURAFFOURG , Maire, Mr Claude CAVALLINI , 1^{er} adjoint, Mr Alexandre MICHALET , 2^{ème} Adjoint, Mr Pascal COURTOIS , Mme Suzie DECOSTER, Mr Alexandre DESBORDES, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRECARD, Mme Morgane NIVOT, Mme Laetitia REBOULET, Mr Frédéric PANSARD. **ABSENT**: Néant. **SECRETARE DE SEANCE** : Mme Morgane NIVOT

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente

1 DELIBERATION POUR DECISION MODIFICATIVE SUR BUDGET GENERAL ET BUDGET

EAU :

Une DM est à prendre sur le budget général pour corriger une erreur d'écriture : le résultat d'investissement reporté est de 95920.12€ et non de 95929.12€, la somme de 9€ sera donc enlevée du compte 001 pour être affectée au compte 020 (dépenses imprévues d'investissement). Sur le budget eau les dépenses imprévues de fonctionnement sont supérieures au seuil autorisé, une somme de 2650€ sera donc réaffectée comme suit : 1000€ (analyses eau), 1000€ (achats de compteurs), 300€ (travaux de réseaux), 200€ (fournitures d'électricité), 100€ (admission en non-valeur) et 50€ (dotations aux amortissements)

2 DELIBERATION POUR MISE EN DELIVRANCE D'UNE PARCELLE :

La parcelle 42 concernant les 190m3 de feuillus sera mis en délivrance pour les réaffecter au partage des stères livrés à domicile. Accord du Conseil à l'unanimité.

3. MODALITES DE L'AFFOUAGE :

Il est discuté des modalités d'affouage ainsi que du droit aux stères à domicile. Cette année les personnes de 60 ans ont droit à 4 stères. Pour les prochaines années le règlement limitant la délivrance de stères aux personnes de 65 ans sera appliqué. Le Conseil donne son accord à l'unanimité. Le règlement d'affouage est défini comme suit :

- 1 lot par foyer
- réservé aux foyers qui se chauffent au bois
- interdiction de revendre le bois

Est abordé aussi le problème des personnes qui ne nettoient pas leur parcelle après la coupe

Le conseil décide à l'unanimité de faire un courrier aux destinataires des stères à domicile rappelant le règlement, à rapporter signé en mairie.

4. PERMIS DE CONSTRUIRE :

Projeté sur la parcelle située en dessous du terrain de tennis pour une résidence secondaire. Le Conseil donne son accord à l'unanimité .

5. RAPPORT DE LA COMMISSION VOIRIE :

Des travaux d'entretien sont à effectués au niveau :

- Trous cour de l'école
- Croisement route du bas/Semine
- Après le pont
- Après le lavoir d'Orvaz
- Croisement départementale / rue des lapidaires
- Parking Eglise et parking départ des pistes
- Autres trous à divers endroits

6 . ADHESION A L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE DE L'AIN :

A Gobet, sur la Route de la Tendue et à 3 autres endroits, de gros travaux sont à prévoir. Il est besoin de passer par un bureau d'études pour expertiser, organiser ou la possibilité est donnée de cotiser à une Agence Départementale (200€/an) mise en place par le Conseil Général et qui peut nous conseiller (comme un bureau d'études). Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer à cette agence (Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain) sous réserve de l'avis de la C.C.H.B .

7. TRAVAUX DE BATIMENTS A PREVOIR:

- Aux garages et préau de l'école (infiltration eau). Tuiles cassées toit du préau
- L'ancien cimetière
- Espace loisirs (nettoyage, désherbage, démontage de WC)
- WC publics sur place de l'église (devis à 774€ avec les travaux de plomberie de l'école). Les travaux sont acceptés à l'unanimité.
- Lavoir d'Orvaz
- Aire de jeux (nettoyage, désherbage, remise de sable). Devis pour de nouveaux filets de foot.

8.DIVERS :

- Site Internet : réalisation de la charte graphique et du cahier des charges en cours.Demande de devis prochainement.
- Fleurissement du Village : sera-t-il poursuivi ? notamment au niveau des entrées de Village (voir aussi concours de fleurissement l'année prochaine)
- Concert harmoniccordéon pour la fête de la Musique.Accord
- Le nouveau porte drapeau de la commune est Tony CAPELLI
- Pied de sirène (acheté à la Commune de Montanges). Le devis pour le remonter est de 528€
- Panneaux camping-car à revoir
- Chauffe-eau garage communal à changer

Fait à Belleydoux le 29 mai 2014

Le Maire,



[Handwritten signatures and scribbles]